



**COMITE D'ILE DE FRANCE DE LA F.F.C.**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Samedi 30 Janvier 2021**

**Par Visioconférence**

Sous la présidence de M. **Jean-François MAILLET**, président du Comité d'Ile de France.

Membres du Comité directeur présents au Comité d'Ile-de-France :

**Marc CASTILLE**, Trésorier Général, **Marc SOENEN**, Secrétaire Général, **Gilles ARDIN**, **William BASTIT**, Vice-présidents, **Sabrina VRAC**, **Jean-Yves VERDIER**.

**José GOUERE** a rejoint le Comité d'Ile-de-France après son élection pour faire sa première allocution en tant que nouveau Président.

ASSOCIATIONS CONVOQUEES = 149 (325 voix) - ASSOCIATIONS PRESENTES = 127 (292 voix).

**75 - PARIS :**

PARIS STREET CULTURE (1 voix) - PARIS CYCLISTE OLYMPIQUE (5 voix) - US METRO TRANSPORTS (3 voix) - SPRINTER CLUB FEMININ (2 voix) – VELO CLUB DES VETERANS PARISIENS (2 voix).

**77 - SEINE ET MARNE :**

BC BOUTIGNY (4 voix) – BICROSS 2000 (3 voix) - CC PONTIERRY PRINGY (2 voix) - ESC MEAUX (3 voix) – GUIDON PROVINOIS (2 voix) - LA PEDALE FERTOISE EQUIPE CYCLISTE DU PAYS FERTOIS (2 voix) – MARIN TOURNAN BICROSS (2 voix) - MELUN CYCL. ORGANISATION (1 voix) – PEDALE COMBS LA VILLAISE (2 voix) - VC FONTAINEBLEAU AVON (4 voix) – JS FERTE GAUCHER (3 voix) – TEAM CYCLISTE BUSSY (2 voix) - TEAM PELTRAX-CSD (3 voix) - LE MEE SPORTS (1 voix) - CC COULOMMIERS (2 voix) – US NEMOURS SAINT PIERRE (3 voix) - VC SULPICIEEN (3 voix) - VC SAINT-MAMMES (1 voix) - LAGNY PONTCARRE CYCLISME (3 voix) - VAL BMX (4 voix) - BC CHELLES (3 voix) - LES RAYONS DE L'AVENIR (2 voix) – VELO CLUB DE COMPANS (1 voix).

**78 - YVELINES :**

AS MANTAISE (1voix) – BC MONTESSON (3 voix) – BC SAINT NOM LA BRETECHE (4 voix) – CFC DES SAPEURS-POMPIERS (1 voix) – CO BOIS D'ARCY (1 voix) – EC VELIZY 78 (2 voix) - OFF ROAD CYCLISTE D'EPONE (3 voix) – ROUE D'OR CONFLANAISE (3 voix) – SVP (2 voix) – TEAM CHATOU CYCLISME (2 voix) - VOISINS BMX CLUB (6 voix) - EC DU HOUDANAIS (3 voix) - US MAULE CYCLISME (4 voix) – US POIGNY RAMBOUILLET (1 voix) – VC SAINT QUENTIN EN YVELINES ELANCOURT TEAM VOUSSET (3 voix) - VC MONTIGNY LE BRETONNEUX (5 voix) – VC MUREAUX (2 voix) - EC VERNOUILLET V.T. (3 voix).

**91 - ESSONNE :**

AIRPORT AOC WISSOUS (1 voix) – CMOM TEAM CYCLISTE MORANGIS (1 voix) – CO COURCOURONNES CYC. FEMININ (2 voix) – CS DOURDANNAIS (2 voix) – MONTGERON BC (4 voix) - VC SAVIGNY SUR ORGE (2 voix) - AS CORBEIL ESSONNES (2 voix) - UC LONGJUMELLOISE (2 voix) - CC IGNY PALAISEAU 91 (3 voix) - EC MONTGERON VIGNEUX (4 voix) – SCA 2000 EVRY (2 voix) – TEAM VTT MAISSE (1 voix) - VELO CLUB ARPAJON (2 voix) - VC ETAMPES (2 voix) - US RIS ORANGIS (1 voix) - VTT VAL D'ESSONNE (3 voix) - CC MENNECY VILLEROY (1 voix) - OC GIF VTT (3 voix) – VC MASSY PALAISEAU BC (2 voix).

## **92 - HAUTS-DE-SEINE :**

ACBB (2 voix) – COURBEVOIE SPORTS CYCLISME (2 voix) - CSM PUTEAUX (3 voix) – CYCLO-CROSS UNITED (1 voix) - MOTARDS DE L'ILE DE FRANCE (1 voix) - ANTONY BERNY CYCLISTE (3 voix) - CSM CLAMART (4 voix) - CSM VILLENEUVE LA GARENNE (2 voix) – SEVRES CHAVILLE VTT (2 voix).

## **93 - SEINE-SAINT-DENIS :**

CS VILLETANEUSE (2 voix) – CSM EPINAY S/ SEINE (1 voix) – EC AULNAY (3 voix) - EC NEUILLY PLAISANCE (2 voix) - B.C. NOISY LE GRAND (4 voix) - USM GAGNY (3 voix) - ES GERVAIS LILAS (3 voix) - SE PAVILLONNAIS (1 voix) - ES STAINS CYCLISME (2 voix) – VCA DU BOURGET (3 voix).

## **94 - VAL DE MARNE :**

BMX SUCY 94 (4 voix) – TEAM 94 CYCLING (2 voix) - ALFORTVILLE CYCLISME (1 voix) - VC VINCENNES (1 voix) - AV THIAIS (3 voix) – UC BORDS DE MARNE (2 voix) – US CRETEIL (4 voix).

## **95 - VAL D'OISE :**

AVENIR VTT SURVILLIERS LA HARDE (1voix) – BC ERAGNY (3 voix) – BCVO FRANCONVILLE (3 voix) – EC OSNY PONTOISE (1 voix) – ES PERSANAISE (3 voix) – LES SANGLIERS DU VEXIN (2 voix) - US DOMONT CYCLISME (3 voix) - VAL D'OISE D.C. (1 voix) - ARGENTEUIL VAL DE SEINE 95 (3 voix) - US EZANVILLE ECOUEN (3 voix) - OLYMPIQUE C.V.O. (3 voix) - A. SOISY ENGHIEU LA BARRE (3 voix) - PARISIS A.C.95 (4 voix) - OSNY BMX CLUB (5 voix) - TEAM BIKE CYCLISTE ST PRIX (1 voix)

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance par le président Jean-François MAILLET
2. Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 18/01/2020  
**Vote électronique, approbation du procès-verbal**
3. Rapport moral présenté par le Président, Jean-François MAILLET  
**Vote électronique, approbation du rapport moral**
4. Rapport d'activités présenté par le Secrétaire général, Marc SOENEN  
**Vote électronique, approbation du rapport d'activités**
5. Intervention du médecin régional, Colette NORDMANN
6. Rapport financier de l'exercice 2019/2020 présenté par le Trésorier général, Marc CASTILLE
7. Rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice financier 2019/2020
8. Approbation des comptes et quitus de l'exercice financier 2019/2020  
**Vote électronique, approbation du rapport financier**
9. Résolution d'affectation du résultat financier 2020  
**Vote électronique, approbation de la résolution**
10. Présentation du budget prévisionnel 2020/2021 par le Trésorier général, Marc CASTILLE  
**Vote électronique, approbation du budget prévisionnel**
11. Ouverture du scrutin pour l'élection des membres du Comité directeur  
**Vote électronique**
12. Ouverture du scrutin pour l'élection des cinq titulaires et cinq suppléants pour l'A.G. de la F.F.C. du 27 février 2021 (sous réserve de la décision de la Commission de surveillance des opérations électorales de la FFC)  
**Vote électronique**
13. Annonce des résultats des votes
14. Réunion des membres élus à huis clos, pour désigner en leur sein, le candidat au poste de président du Comité régional pour la mandature 2021/2024
15. Annonce du nom du candidat au poste de président du Comité régional et ouverture du scrutin  
**Vote électronique**
16. Annonce des résultats obtenus par le candidat au poste de Président
17. Discours du(de la) président(e) élu(e)
18. Intervention du représentant de la Fédération Française de Cyclisme
19. Clôture des travaux de l'Assemblée générale par le(la) président(e)

## **EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

*Début de la séance à 10 h.*

### **1. Ouverture de la séance et souhait de bienvenue par le Président, Jean-François MAILLET**

*Le Président Jean-François MAILLET, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.*

### **2. Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 janvier 2021**

*Pour : 136 (65,70 %) Contre : 50 (24,15 %) Abstention : 21 (10,14 %)*

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 janvier 2021 est adopté à la majorité.

### **3. Rapport moral présenté par le Président, Jean-François MAILLET**

M. le Trésorier Général de la Fédération Française de Cyclisme,  
M. l'Administrateur judiciaire,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur,  
Messieurs les présidents des Comités Départementaux,  
Mesdames et Messieurs les délégués, chers amis.

Cette année 2020, si brutale, ne fut finalement que la suite de 4 années de fortes perturbations pour notre Comité régional. Il y a 4 ans, un président était réélu pour un troisième mandat, puis démissionnait 12 mois plus tard, dans la foulée de son trésorier, ne pouvant plus masquer la gabegie qui aurait conduit le Comité à sa disparition. Cette même année, un de nos plus grands dirigeants Claude CRAMETE, vice-président du Comité d'Ile-de-France et président du Comité départemental du Val-d'Oise disparaissait soudainement.

Les élus du Comité Directeur ont traversé cette période difficile avec courage et détermination mais elle les a marqués à tel point que certains ont souhaité ne pas se représenter pour la prochaine mandature. Ce que je regrette.

Je tenais à rendre ici hommage à Alain BRISEUX, fidèle et discret bénévole de notre Comité, président de la Commission des homologations, à William BASTIT, ici à mes côtés, président de la Commission jeunes, à Olivier FAGES, président de la Commission V.T.T. et à Marc CASTILLE notre trésorier général.

Je me réjouis néanmoins de constater le nombre important de candidats aux élections des Collèges Général et Dames, ce qui est le signe de notre vitalité démocratique et de l'engagement au service de la collectivité.

Cette année 2020 fut marquée par plusieurs faits notables. Dès la mi-mars, l'annonce immédiate du premier confinement stoppa toute notre activité. Aussi bien au niveau des licences que des organisations. Sans objectif à court terme ou à moyen terme, nombreux furent ceux qui ne renouvelèrent pas leur licence. Pour tous, il fallut s'adapter à cette pandémie qui touchait nos vies personnelles, professionnelles et associatives. La diffusion aux clubs, des informations relatives à la crise sanitaire fut notre priorité, dans la mesure où nous en disposions à ce moment-là.

Grâce à la mobilisation des présidents de commissions, des dirigeants de clubs, dont je tiens à souligner l'implication, et à l'adoption d'une tarification préférentielle pour nos compétitions régionales, des épreuves ont pu se dérouler dès la mi-juillet, offrant un bol d'oxygène bienvenu, après quatre mois d'interruption.

Malheureusement, toutes les disciplines ne furent pas logées à la même enseigne, selon le gré des autorisations administratives locales. L'activité reprit, puis s'arrêta de nouveau, mettant un terme précipité à la saison de cyclo-cross et un coup fatal à la saison hivernale de la piste.

2020, fut également l'année de la dématérialisation des licences, qui engendra tout d'abord une certaine réticence de la part de nos licenciés. Mais après quelques mois d'utilisation, force est de constater que l'outil fédéral s'est amélioré, ainsi que sa prise en main et apporte maintenant une très grande satisfaction à nos dirigeants de club et à nos salariés.

La numérisation des documents personnels a permis une plus grande efficacité dans le traitement des dossiers et particulièrement en période de télétravail. A ce sujet, je tenais à remercier devant vous, tous nos salariés qui ont accepté pendant plusieurs mois, les mesures d'activité partielle qui s'imposaient. Notre priorité fut également l'accompagnement des personnes en service civique et en contrat d'apprentissage qui nous avaient rejoint.

Au début de l'automne, le départ de notre C.T.S. Samuel ROUYER, pour sa Lorraine natale, près des siens, fut un autre événement marquant. Lui qui aura apporté ses connaissances et son expérience et redonné une bouffée d'air salvatrice durant ses deux années de présence au sein du Comité Régional, à l'équipe technique régionale. Malheureusement, suite au désengagement de l'Etat, son poste ne sera pas pourvu et nous devons trouver une solution en interne pour l'avenir.

Je ne pourrais clore mon rapport moral sans évoquer la situation administrative du Comité. En effet, le Tribunal Judiciaire de Versailles a prolongé, jusqu'en juin prochain, la période d'observation, nous gardant ainsi sous sa protection.

Au cours de ces seize derniers mois, le Comité d'Ile-de-France a su montrer ses capacités à répondre en tous points aux attentes de l'Administrateur Judiciaire. Une assignation a été adressée, il y a quelques semaines, auprès de ce même tribunal, mettant en cause les sociétés ayant permis la location des photocopieurs, ainsi que l'ancien trésorier.

Ceux sont de premières étapes mais qui donnent le sentiment que nous sommes sur la bonne voie, celle de la reconstruction.

Je voudrais remercier la Région Ile-de-France, pour son soutien durant cette année, grâce aux mesures prises à destination du Comité et des Clubs franciliens. Je tenais également à saluer la Fédération, pour l'aide conséquente qu'elle a apporté dans les dossiers déposés auprès de l'Agence Nationale du Sport ou auprès des assurances. Mais aussi de ses services juridiques et de ressources humaines de la Fédération qui n'ont jamais autant été sollicités. J'y inclurai également la Direction Technique Nationale avec la mise en place de Webinaires et d'outils de développement à destination des clubs.

Après ces mois qui ont heurté le cyclisme francilien, le sport et toute la société dans sa globalité, il est nécessaire de chercher de l'espoir. Nous en avons sous les yeux quelques exemples. Nos clubs ont montré de belles capacités d'adaptation l'été dernier. Les compétiteurs étaient nombreux au départ des épreuves. Beaucoup de dirigeants se sont retroussé les manches, en septembre, pour accueillir le jeune public, parfois plus nombreux que les années précédentes, du fait des restrictions dans les autres sports. Les français se sont mis à faire du vélo au quotidien et en particulier dans les grandes agglomérations. Les collectivités commencent à nous solliciter pour développer le savoir-rouler. Tous ces indicateurs montrent que nous pouvons avoir confiance en l'avenir, en notre sport. En commençant par nous structurer davantage dans nos clubs, grâce à la formation. Mais surtout en travaillant ensemble dans la même direction.

Le cyclisme francilien a été trop souvent le théâtre de rivalité et de batailles inutiles et autodestructrices qui ont nui à son épanouissement. Le cyclisme francilien a besoin de toutes les personnes de bonne

volonté qui voudront œuvrer pour tous ses clubs. Il est désormais temps de relever la tête et de regarder au loin.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris sont à notre porte, à nous de saisir cette opportunité unique.

Je vous remercie.

Pour : 125 (62,19 %) Contre : 49 (24,38 %) Abstention : 27 (13,43 %)

*Le rapport moral est adopté à la majorité.*

#### **4. Rapport d'activités présenté par le Secrétaire général, Marc SOENEN**

Le Président donne la parole au Secrétaire Général, Marc SOENEN, pour donner lecture du rapport d'activités.

Monsieur le Trésorier général de la FFC,  
Monsieur l'Administrateur judiciaire,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mes chers collègues,

Tout d'abord, avant de commencer, je suis encore dans les temps pour vous présenter tous mes vœux pour cette année 2021. Ces vœux d'une nouvelle année meilleure que la précédente, prend facilement son sens tellement les activités de notre association ont été perturbées en 2020.

Vous avez reçu les documents concernant l'activité du Comité régional pour la saison 2020, et notamment, les évolutions des prises de licences entre 2019 et 2020. C'est pour cela que je ne vais pas reprendre tous ces chiffres un par un.

Le passage à la dématérialisation des prises de licences avait débuté dès septembre 2019. Mais les clubs ont découvert le fonctionnement au fur et à mesure des mois et la gestion de ces prises de licences a été compliquée tout ce début d'année 2020. Puis est arrivé ce virus qui a stoppé rapidement toutes nos activités. On pourrait espérer que ces réductions d'effectifs soient essentiellement dues à cela, mais on peut aussi penser que la pratique de notre sport évolue et qu'il faut nous adapter à la demande des pratiquants licenciés et non-licenciés.

Avec 612 licenciés en moins, soit une baisse de 8 % environ, le Comité régional se situe dans la moyenne nationale. Cette baisse importante est à mettre en perspective par rapport à d'autres sports, bien plus impacté que nous par la crise sanitaire. Essayer d'expliquer les pertes plus importantes entre un type de licence ou un autre n'est pas simple, vu les conditions exceptionnelles de cette année. Ces études ne pourront être fiables que lorsque nous aurons retrouvé une saison complète dans toutes les disciplines.

La route est l'activité la plus impactée par cette baisse avec une perte de 507 licenciés. Les demandes de licences ont fortement ralenti au printemps lorsque les organisations ont été annulées, pour repartir pendant l'été suite aux retours des compétitions.

Le nombre d'organisations a forcément été en chute durant cette saison, avec 128 épreuves seulement, contre 403 en 2019, ce qui a eu un impact non négligeable sur l'activité sportive de nos licenciés.

Je clôturerai mon intervention en répétant ce que je disais lors de l'AG 2019 : notre Comité est toujours dans une situation difficile, et il a besoin de cohésion pour affronter les prochaines échéances.

Je remercie le personnel du Comité pour leur engagement et la volonté d'aider leur entreprise à sortir de cette crise. Les douze derniers mois n'ont pas été faciles pour eux.

J'en profite pour remercier l'accueil qui m'a été fait par les clubs lors de cette mandature, bien que pour beaucoup, nous ne nous sommes jamais rencontrés physiquement.

Je souhaite au personnel, aux futurs représentants du Comité, aux dirigeants des clubs et à l'ensemble des licenciés, une saison 2021 la meilleure possible.

*Document joint au présent compte-rendu.*

*Pour : 120 (55,30 %) Contre : 55 (25,35 %) Abstention : 42 (19,35 %)*

*Soumis au vote, le rapport d'activités est approuvé à la majorité.*

## **5. Rapport du Médecin régional, Colette NORDMANN**

*Le Président donne ensuite la parole à Mme Colette NORDMANN.*

*Le médecin régional expose tous les sujets qui rentrent dans son domaine de compétences :*

- *La surveillance médicale réglementaire.*
- *Les descentes de catégories pour raison médicale.*
- *Les actions en faveur du sport-santé.*
- *La représentation du Comité régional auprès du collège médical fédéral et lors des colloques fédéraux.*

*Document joint au présent compte-rendu.*

## **6. Rapport financier de l'exercice 2018/2019 présenté par le Trésorier général, Marc CASTILLE**

*Le Président donne ensuite la parole à Marc CASTILLE, Trésorier Général, qui présente le rapport financier de l'exercice 2019/2020.*

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Ami(e)s Délégué(e)s,

Vous êtes réuni(e)s en Assemblée générale ordinaire annuelle, conformément à la loi et à vos statuts, afin de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

L'ensemble des documents obligatoires a été mis à votre disposition préalablement à cette Assemblée. Notre Commissaire aux comptes vous fournira toutes les indications nécessaires sur les documents présentés.

L'exercice comptable qui s'est déroulé sur la période du 1er Octobre 2019 au 30 Septembre 2020 a été tout à fait exceptionnel au regard de la crise sanitaire sans équivalent qui a touché le Monde et notre pays. Cette crise a engendré des conséquences très négatives pour notre pays aussi bien sur les

plans économique et social. Ces conséquences ont durement éprouvé le monde de la culture, des arts et du sport dont le sport cycliste et son développement en Ile de France qui nous réunit aujourd'hui.

Sur le plan sportif, l'ensemble des compétitions sur route, en BMX, sur piste ou en VTT ont été annulées à partir du mois de mars pour ne reprendre partiellement que fin juillet. Compte tenu du modèle économique de notre association basé sur la perception d'une partie des « Droits d'organisation », des « Droits d'engagements des coureurs » et du règlement des licences, cet état de fait a eu pour répercussion une baisse considérable des produits d'activités. Ainsi globalement, les produits se sont élevés à 877 037 € contre 1 115 120 € prévus au budget prévisionnel et 1 200 945€ réalisés lors de l'exercice 2019. Dans le même temps et heureusement, nos charges ont également été fortement comprimées d'une part par le nombre extrêmement restreint de compétitions nationales d'où une suppression des frais que nous supportons pour permettre la présence de nos coureurs au travers des sélections régionales. Par ailleurs, la gestion au plus près des évènements, nous a permis de bénéficier des mesures de chômage partiel mis en place par le Gouvernement et ainsi réduire fortement le poste des frais de personnel. A ce sujet, je tiens à remercier à nouveau, l'ensemble du Personnel salarié du CIF qui s'est plié de bon gré à cette contrainte.

Enfin la procédure de redressement judiciaire a permis d'alléger très sensiblement les charges de location de matériel informatique et de photocopieur, celles-ci étant à ZERO contre plus de 103 000€ en année N-1.

D'autres mesures, ont permis également de réduire les charges fortement en matière d'affranchissement et de téléphone.

Il ressort que l'ensemble des charges s'est élevé à 824 818€ contre 1 090 310€ prévus au budget prévisionnel et 1 607 833€ réalisés lors de l'exercice 2019.

Il ne vous a pas échappé à la lecture de ces éléments que malgré cet environnement hostile, nous avons pu dégager un excédent d'exploitation pour cet exercice 2020 à hauteur de 52 219€ ce qui est fort réjouissant pour l'avenir de notre association contre une perte d'exploitation lors de l'exercice précédent qui je le rappelle s'élevait à 406 888€.

Dans les éléments positifs de cet exercice, nous pouvons également retenir que la trésorerie nette en fin d'exercice s'élève à 242 440€ contre 126 368€ à N-1.

Et enfin que le compte d'actif du bilan n°4674 enregistre un montant total de 42 000€ représentant l'effort mensuel de votre Comité pour apurer les dettes précédentes dont les premières annuités de remboursement seront à verser à partir de juin 2022. Le montant ainsi épargné témoigne des possibilités réelles d'apuration du passif dans l'avenir, il sera utilisé dans un premier temps à la rémunération des frais de l'administrateur judiciaire.

Je me tiens à votre disposition pour toutes explications complémentaires que vous souhaiteriez obtenir avec l'appui de Bruno Veillé, que je tiens à remercier pour l'important et excellent travail qu'il fournit auprès du Comité bien qu'il fût lui-même victime au moment de la clôture de l'année comptable de cette maladie qui perturbe toute notre vie sociale.

Marc CASTILLE, Trésorier Général

## **7. Rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice financier 2019/2020**

Le Président donne ensuite la parole au commissaire aux comptes, Jean-Fabrice CAUCHY, qui donne lecture de son rapport.

Mr Jean-Fabrice Cauchy rappelle que la présence d'un commissaire aux comptes est du au fait qu'a une période le comité avait plus de 153 000 euros de subvention, mais que cela n'est plus le cas, et que cette prestation ne sera plus obligatoire à la fin de son mandat initialement de 6 ans (2022).

Mr Jean-Fabrice Cauchy informe que les comptes sont certifiés mais avec des réserves. Ceci car le plan de continuité n'est pas encore établi, et aussi à cause de l'incertitude de la reprise des activités en 2021.

*Document joint au présent compte-rendu.*

#### **8. Intervention de Maitre Prigent, administrateur judiciaire**

Maitre Prigent regrette les modalités d'organisation et la solution technique retenue, mais retient des points positifs tel que le résultat créditeur malgré la conjoncture difficile. Résultat à prendre avec modération car c'est un bilan sur une année compliquée qui ne reflète pas la normalité.

Maitre Prigent informe sur les diverses procédures en cours. La période d'observation du tribunal pour cette procédure de redressement judiciaire, a été prolongé jusqu'en juin 2021.

A la suite de cette Assemblée Générale, l'administrateur avec le nouveau bureau élu, va présenter au tribunal le projet de plan de redressement. La période d'observation s'arrêtera lorsque le tribunal adoptera ce plan de redressement.

Maitre Prigent remercie les élus et surtout les salariés, particulièrement Bruno Veille pour l'excellente collaboration des 16 derniers mois.

#### **9. Approbation des comptes et quitus de l'exercice financier 2019/2020**

Pour : 115 (53,49 %) Contre : 65 (30,23 %) Abstention : 35 (16,28 %)

Le rapport financier est adopté à la majorité.

#### **10. Résolution d'affectation du résultat financier 2020**

Comme je viens de l'indiquer, l'exercice clos le 30 septembre 2020 fait ressortir un résultat bénéficiaire de 52 219€ que nous vous proposons d'affecter au compte de report à nouveau.

Nous vous demandons de bien vouloir voter les résolutions dont le texte vous a été communiqué, conformément à la loi et aux règlements en vigueur.

Je me tiens à votre disposition pour toutes explications complémentaires que vous souhaiteriez obtenir avec l'appui de Bruno Veillé, que je tiens à remercier pour l'important et excellent travail qu'il fournit auprès du Comité bien qu'il fût lui-même victime au moment de la clôture de l'année comptable de cette maladie qui perturbe toute notre vie sociale.

Marc CASTILLE, Trésorier Général

Pour : 119 (56,94 %) Contre : 54 (25,84 %) Abstention : 36 (17,22 %)



Le résultat financier 2021 est affecté au compte de report à nouveau.

## 11. Présentation du budget prévisionnel 2020/2021 par le Trésorier général, Marc CASTILLE

Marc Castille présente le budget prévisionnel 2020/2021.

Pour : 110 (49,77 %) Contre : 88 (39,82 %) Abstention : 23 (10,41 %)

Le budget prévisionnel 2020/2021 est adopté à la majorité.

## 12. Ouverture du scrutin pour l'élection des membres du Comité directeur

### Candidats au Collège Général (16 postes à pourvoir) :

- ARDIN Gilles (\*) - BERNERON Jean-Claude (\*) - COUCHY Sydney - DA SILVA PEREIRA Josette (\*) - DAVENEAU Christophe (\*) - FRAIOLI Jean-Pierre (\*) - GAGNE Daniel - GOUERE José (\*) - HUTSEBAUT Céline - LAMIRAND Romain (\*) - LAUR Christophe - LELEU Médéric - LIENARD Guillaume (\*) - LOUIS Marc (\*) - MAILLET Jean-François (\*) - MARTINET Sandrine - MASOLA Christian - PAGNARD Alain - RICHARD Wilfried - RICHEFORT Jean-Michel - ROUSSELIN Fabien - TORQUET Gwendoline - TRANCHANT Jean-Paul (\*) - TURGIS Rémy - VERDIER Jean-Yves (\*) - VULGAIRE Philippe - ZANKO Gérard (\*).(\*) : membre sortant(e)

Résultats :

Inscrits : 127 (291 voix) | Présents : 106 (258 voix) | Exprimés : 96 (237 voix)

CHOIX	RESULTAT	VOIX	VOTANTS	
ARDIN Gilles	68,35%	162	69	Elu
HUTSEBAUT Céline	68,35%	162	67	Elue
GOUERE José	68,35%	162	65	Elu
TURGIS Rémy	67,09%	159	66	Elu
RICHEFORT Jean-Michel	64,56%	153	61	Elu
GAGNE Daniel	62,03%	147	59	Elu
VERDIER Jean-Yves	59,07%	140	57	Elu
LIENARD Guillaume	58,23%	138	56	Elu
MASOLA Christian	57,38%	136	57	Elu
MARTINET Sandrine	54,85%	130	51	Elue
PAGNARD Alain	53,59%	127	51	Elu
VULGAIRE Philippe	52,74%	125	52	Elu
TORQUET Gwendoline	52,32%	124	51	Elue
LOUIS Marc	51,90%	123	52	Elu
LAUR Christophe	51,90%	123	51	Elu
FRAIOLI Jean-Pierre	48,95%	116	48	Elu
MAILLET Jean-François	41,77%	99	38	
COUCHY Sydney	37,13%	88	30	
TRANCHANT Jean-Paul	35,02%	83	32	
LELEU Médéric	34,60%	82	29	
DA SILVA Josette	33,76%	80	29	
BERNERON Jean-Claude	29,96%	71	26	
DAVENEAU Christophe	29,54%	70	27	
LAMIRAND Romain	26,58%	63	25	
RICHARD Wilfried	21,52%	51	20	
ROUSSELIN Fabien	16,88%	40	15	

**Candidats au Collège BMX (2 postes à pourvoir) :**

PHILIPPE Laurent - SOENEN Marc (\*)

Résultats :

Inscrits : 127 (291 voix) | Présents : 105 (254 voix) | Exprimés : 89 (220 voix)

CHOIX	RESULTAT	VOIX	VOTANTS	
PHILIPPE Laurent	80,00%	176	71	Elu
SOENEN Marc	51,82%	114	44	Elu

**Candidats au Collège Loisirs (1 poste à pourvoir) :**

ANSERMIN Marc

Résultats :

Inscrits : 127 (291 voix) | Présents : 105 (254 voix) | Exprimés : 89 (220 voix)

CHOIX	RESULTAT	VOIX	VOTANTS	
ANSERMIN Marc	78,18%	172	67	Elu

**Candidats au Collège Médecin (1 poste à pourvoir) :**

NORDMANN Colette

Résultats :

Inscrits : 127 (291 voix) | Présents : 105 (254 voix) | Exprimés : 89 (220 voix)

CHOIX	RESULTAT	VOIX	VOTANTS	
NORDMANN Colette	76,36%	168	66	Elue

**Candidats au Collège VTT (2 postes à pourvoir) :**

VAILLANT Marc

Résultats :

Inscrits : 127 (291 voix) | Présents : 105 (254 voix) | Exprimés : 89 (220 voix)

CHOIX	RESULTAT	VOIX	VOTANTS	
VAILLANT Marc	74,09%	163	64	Elu

**Candidates au Collège Dames (3 postes à pourvoir) :**

FEUILLU Chrystèle - MOUSSARD Aurélie (\*) - MOYNET Carole - VARENGUIN Evelyne - VRAC Sabrina (\*)

Résultats :

Inscrits : 127 (291 voix) | Présents : 105 (254 voix) | Exprimés : 91 (225 voix)

CHOIX	RESULTAT	VOIX	VOTANTS	
MOYNET Carole	64,00%	144	58	Elue
VARENGUIN Evelyne	53,78%	121	50	Elue
MOUSSARD Aurélie	51,56%	116	46	Elue
FEUILLU Chrystèle	46,67%	105	40	
VRAC Sabrina	41,78%	94	37	

**13. Ouverture du scrutin pour l'élection des cinq titulaires et cinq suppléants pour l'A.G. de la F.F.C. du 27 février 2021 (sous réserve de la décision de la Commission de surveillance des opérations électorales de la FFC)**

Candidats (5 postes à pourvoir) :

ARDIN Gilles – ANSERMIN Marc – BOURDIN Olivier – BRISEUX Alain – COUCHY Sydney - FEUILLU Chrystèle - GAGNE Daniel – HUTSEBAUT Céline - LIENARD Guillaume – LOUIS Marc - MAILLET Jean-François – NORDMANN Colette - SOENEN Marc - TURGIS Rémy – VARENGUIN Evelyne - VERDIER Jean-Yves – VRAC Sabrina.

Résultats :

Inscrits : 127 (291 voix) | Présents : 106 (258 voix) | Exprimés : 91 (218 voix)

CHOIX	RESULTAT	VOIX	VOTANTS	
TURGIS Rémy	58,72%	128	54	Titulaire
LIENARD Guillaume	44,50%	97	38	Titulaire
VERDIER Jean-Yves	42,20%	92	36	Titulaire
GAGNE Daniel	42,20%	92	37	Titulaire
ANSERMIN Marc	42,20%	92	40	Titulaire
MAILLET Jean-François	36,24%	79	31	Suppléant
SOENEN Marc	33,49%	73	29	Suppléant
HUTSEBAUT Céline	31,11%	70	33	Suppléante
ARDIN Gilles	29,36%	64	27	Suppléant
FEUILLU Chrystèle	19,72%	43	16	Suppléante
NORDMANN Colette	16,97%	37	17	
BRISEUX Alain	16,05%	35	14	
VRAC Sabrina	15,60%	34	12	
COUCHY Sidney	14,68%	32	10	
BOURDIN Olivier	7,80%	17	8	
VARENGUIN Evelyne	7,34%	16	8	
LOUIS Marc	4,13%	9	4	
Abstention	1,83%	4	3	

**14. Réunion des membres élus à huis clos, pour désigner en leur sein, le candidat au poste de président du Comité régional pour la mandature 2021/2024**

Le 1<sup>er</sup> Comité Directeur de la nouvelle mandature propose la candidature de José GOUERE comme Président.

## **15. Annonce du nom du candidat au poste de président du Comité régional et ouverture du scrutin Annonce des résultats obtenus par le candidat au poste de Président**

Daniel GAGNE annonce, suite aux votes des membres du Comité directeur, la proposition de candidat à la présidence de José GOUERE.

Inscrits : 127 (291 voix) | Présents : 106 (258 voix) | Exprimés : 85 (209 voix)

*Pour : 154 (73,68 %)    Contre : 17 (8,13 %)    Abstention : 38 (18,18 %)*

José GOUERE est élu à la majorité Président du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme.

## **17. Discours du président élu**

## **18. Intervention du représentant de la Fédération Française de Cyclisme**

Gilles DA COSTA, Trésorier Général de la FFC, félicite le nouveau Président et clôture cette Assemblée Générale.

Mr Da Costa remercie Maitre Prigent pour son rôle et la façon qu'il a abordé ce dossier avec la volonté de sauver le comité Ile de France.

Mr Da Costa remercie les anciens élus pour leur investissement et implication pour cette association en situation critique durant ces dernières années.

Il souhaite toute la réussite de croissance pour les nouveaux élus, lors de ce nouveau mandat, et rappelle que la fédération sera toujours présente pour aider le comité Ile de France.

Mr Da Costa souligne que la perte de licenciés dans les associations de la FFC, ne sont pas seulement dû à la crise sanitaire actuelle, mais qu'il y a de plus en plus de pratiquant non licenciés, même au sein des clubs. La prise d'une licence est une participation aux résultats des français aux championnats internationaux dans toutes les disciplines du cyclisme.

Mr Da Costa présente le plan de relance que la fédération met en place pour cette nouvelle année.

Mr Da Costa tient à remercier Jean François Maillet pour le travail effectué, et souligne l'importance de la cohésion des clubs autour de la nouvelle équipe pour affronter les échéances à venir, tel que l'apurement de la dette dû à la fédération d'environ 300 000 euros.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 13h30.